



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E149042

VALABLE JUSQU'AU 06/12/2024

ÉDITÉ LE 21/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/02/1985

Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES 331533190

Siret : 331 533 190 00012

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 2101282

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AR 820 042

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AR 820 042

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : YVELINES PLOMBERIE CHAUFFAGE

14 RUE FELICIEN DAVID
78110 LE VESINET

Téléphone : 01 39 76 92 03

Portable : 06 80 02 65 65

Site Internet : yvelines-plomberie-chauffage.com

E-mail : ypc@orange.fr

Responsabilité légale :
CARDOSO DUARTE HENRIQUE GÉRANT

Fax : 01 39 76 76 03

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	12/12/2023
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	13/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	12/12/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	13/06/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	13/06/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	12/12/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.